Joannis Jacobi Le Franc

De Antiquitatibus Cadurcorum

ad Academiam Cortonensem Epistola.

Traduction et notes par
M. J. Baudel.

Extrait du Bulletin de la Société des
Etudes du Lot. 1879.

DE ANTIQUITATIBUS CADURCORUM

AD ACADEMIAM CORTONENSEM EPISTOLA (1)

Sociis Academiae Etruscae Cortonensis (2) *Joannes Jacobus Le Franc, ejusdem Academiae socius.*

Quanta me voluptate affecerit, viri eruditissimi, sodalitas Academica qua me vestra decoravit beneficentia, quanti me simul mœrores domestici (3) cum debitam vobis grati animi memoriam exhibere decuisset, afflictum detinuerint, testis erit clarissimus et nunquam satis amandus mihi Philippus Abbas Venuti (4), cui me munus vestrum debere confiteor, quod et vosmetipsi non dissimulabitis. Quibus enim laudibus, qua ingenii aut doctrinae fama, tot ac tantis, a celeberrimo cœtu vestro, distans provinciarum ac marium intervallis, nedum Lutetiae Parisiorum in ampla luce versari solitus, immo ruri sœpissime abditus, vobis innotuissem, nisi me clientem peregrinum, Patronus ille amicissimus, litterario tribunali Cortonensi, manu quasi prehensa, admovisset ?

Hac electione vestra insignito licet mihi nunc appellare socios, quos prius Magistros habui. Vos nempe, viri eruditissimi, in investigandis abstrusioribus rei antiquariae thesauris, jam dudum duces sequor. Locum occupant in Musaeo nostro eminentissimum diatribae vestrae et disquisitiones, opus sane jucundum et perutile, quo gloriatur Etruria, cuncti fruuntur Litterati. Deerat quippe regioni illustrissimae, et veteris Ausoniae facile principi, doctorum virorum Societas, quae prisca nationis monumenta colligendo, patriae amantissimae peculiares fastos, simul et avitam nobilitatem restitueret. Fuit haec laudatissima institutio, laus ultima Medicaeae domus, bonis artibus aeternum lugendae.

Felix Etruria quae recentiorum alumnorum curis et impensis resurgit hodie rediviva, ita, ut Roma antiquior, sit ipsi Romae superstes ! Quamquam fatendum est, et bona Tuscorum pace dixerim, nullius gentis aeque ac Romanorum tam late patuisse gloriam, tam multas extare relliquias. Id ipsum probare possim, quin et probare aggredior, vel ex uno Cadurcensi agro, ubi nunc degimus, et olim ditioni Romanae supposito, de quo quidem fas mihi sit vobiscum raptim verba facere, ut Socii Cortonensis munere, hac etiam in Epistola, quoquo defungar modo, meaque studia vestris accommodata studiis, apud vos commendare tentem.

1879

Opibus Romanis abundat remotus iste terrarum angulus, quas non exhaurire potuerunt clarissimus vir Fucaldus (5), quondam in Aquitania superiori Regius dioecetes, nec uterque Fulliacus (6) cives doctissimi Cadurcenses. Tanta scilicet numismatum copia in campis Cajano meo conterminis defossa erat, aut per manus vulgi ingloria vagabatur, ut intra octo dies, Paganorum, Vinitorum et Fabrorum liberalitate, duobus circiter millibus nummorum aereorum omnis moduli, ditati fuerimus, inter quos non pauci, rari et insignes ; nec defuerunt etiam argentei quos numerato pretio redemimus. Fortunati nimium si nummos omnes argenteos, quorum non mediocris numerus, ante quindecim dies ex tributorum Cadurcensium aerario ad monetariam Tolosæ officinam aut potius carnificinam missos, igni fusorio eripere nobis datum fuisset.

Nec possum quin hac in re Imperii Romani magnitudinem demirer. Neque in animum cadit quo fato, quacumque penetraverint Aquilae, ibi tam copiosa Romanorum moneta reperiatur, ut ipsorum nummos modio, sicut Poeni annulos, metiri possimus.

Num pecunias suas per agros, per plateas, per vicos, per vias publicas ridicula prodigentia, aut nescio qua mentis levitate disseminabant ? Forte fortuna quadam, ut apud omnes mortales contingit, deperditae sunt. Sed si fortuito casu, quare ubicumque ? Quare tam immensus, et prope infinitus numerus ? Nonne debuerunt nummi Romani periisse manu barbara Fabrorum cujuscumque generis et Opificum, quos nostris etiam sub oculis, quasi totidem infestos sibi Alaricos et Gensericos, veneranda antiquitas quotidie offendit ?

Quid si autem attendamus ad indefessas et assiduas Antiquariorum in loca remotiora excursiones ? Quid si ad refertissima Summorum Pontificum, Imperatorum, Regum, Principum et privatorum cimelia ? Unde inexhaustae illae Romani metalli scaturigines, non aerei tantum, sed argentei et aurei ? Nullus etenim fere Vicus Romanis olim habitatus, in quo aurea et argentea numismata non supersint. Res sane admiranda, et ex qua merito dici possit, Romam et Caesares ubique terrarum per campos jacere.

Habet Dueona (7) Cadurcorum, DUÊONA, sic enim urbem Cadurcum appellat Ptolemoeus, habet inquam molis in hemicycli prope forma constructae, vestigia, et semirutos huic moli vicinos aedificii non contemnendi muros cum porta integra. Hos, templum Dianae ; illam, amphitheatrum fuisse, vetus apud indigenas opinio est. Quam multa in diversis Galliarum partibus theatra, aut amphitheatra extiterint, ipsae relliquiae demonstrant. Nam ad Romae exemplum, plurimae nec primariae omnes, provinciarum civitates, theatra et amphitheatra, circos, thermas et quodcumque ad luxum confere-

bat, avide imitabantur. Nec mirum; siquidem proetores oppidulorum, quos scribas vocat Horatius,

Prœtextam et latumclavum, prunaeque batillum (8),

ut summi Romae magistratus sibi adrogabant.

De mole ista Cadurcensi tacent omnes rerum antiquarum descriptores. Diu (fatebor enim) imperiti Vulgi sententiae adhaesi, amphitheatrumque credidi, quod vocant hodie Cadurcenses vernacula lingua, las Cadourquos (9). Nondum marchionis Maffaei (10) librum cui titulus, Verona illustrata, legeram; opus eximium in quo styli elegantia, iuvestigationum diligentia, argumentorum perspicuitas, erudita descriptionum sinceritas, mirum antiquariorum filiis, in rebus id genus explorandis, exemplar proponunt. Contendit nempe oculatus ille rerum omnium judex multos semidoctos, eruditosque etiam homines, circuli aut hemicycli figura delusos amphitheatra pro theatris vidisse. Quin etiam stupendum illud Polense (11) aedificium, quod amphitheatrum fuisse non ambigebatur, clausum licet undique arcuum circuitu theatrum tamen esse, sed formae singularis, ita dilucide comprobavit, ut ne dubii quidem scrupulum aequo lectori reliquerit.

Theatrum Cadurcense, uti mos erat, apud plerasque civitates, amphitheatri vices haud dubie supplebat; quandoquidem duobus junctis theatris coeptum fuit aedificari amphitheatrum. Extra urbem constituerunt illud architecti in planitie amoena et salubri quam a monte opposito flumen Olda dividit; qua in re Vitruvii documentis usi sunt, accurate praecipientis, ut ludorum spectationibus locus eligatur quam saluberrimus. Arausionensi theatro non absimile fuisse videtur Cadurcense, de quo scribimus. Loci enim situs, ad impensae recisionem, ratio habita est. Arcuum ordines, paucique fornices, saxeo dorso in hemicyclum a natura forsan excavato innituntur; scena e regione, planitiem; fluvium et montem a tergo respicit. Hujus aedificii dimidia pars solum superat, gradus scilicet scalares complectens, attritos omnino et prope deletos, quorum tamen internoscuntur adhuc vestigia, fornicesque integros quibus temporum injuria pepercit. Alterius vero partis, scenae nimirum adversae, nulla apparent fundamenta, nulla rudera. Unde in dubium revocatur utrum unquam opus perfectum fuerit. Areae longitudo extensior CXIV pedes gallice *de Roi* continet. In utroque hemicycli cornu, lapidum novis nectendis parietibus extantium prominentia, et latiora foramina crassioribus tignis immittendis apta, testantur infectum opus fuisse, et sive ad scenicos, sive ad gladiatorios ludos, amphitheatrum, aut alteram theatri partem, ligneis trabibus, et tabulatis confici.

Theatrum, porta cujus mentionem fecimus, semiruti parietes quos thermarum relliquias esse suspicamur, pars aliqua maceriae qua Divae Clarae Cœnobii hortus circumscribitur, structa sunt ex parvis lapidibus cubicis, cinerei coloris, opusque est reticulatum; genus structurae venustum quidem sed, ut ait Vitruvius, ad rimas faciendas paratum, quod in omnes partes dissoluta habet cubicula, et coagmenta. Non silebimus strias quasdam ex latere rubro quibus in porta praedicta lapidum ordines interdum separantur, ad decorandam scilicet aedificii frontem.

Sœpius miserae antiquitati in horto suo bellum indixere piae virgines; portamque solo penitus aequare voluerunt. Verum obstitit erga perantiquae oppidi sui nobilitatis testes non inglorios civium Cadurcensium pietas; quam utinam Nemausenses aliquando tamen imitentur! Quis enim, viri eruditi, non dicam antiquitatis cultor, sed artium, urbiumque splendoris amator, insigne istud, integerrimumque civitatis Nemausi amphitheatrum turpibus plebeculae casulis deformari patiatur, areamque totam vilioribus obtegi tabernis, quam in superbum nobilissimumque novi generis forum aperiri, et exornari decuit!

Praedictos aedificii muros quos Templum Dianae fuisse adserunt Cadurcenses, ad Thermas (13) pertinuisse existimo; utque id credam, adducor, multis aquae-ductus laceri(14) fragmentis, ab Urbe ad fontem versus, nomine Polemium, vernacule *Foun Poulemio*, per septem circiter millium Italicorum spatium interrupte procurrentis; quo, fontis aquam in Thermas Theatro, sicuti mos erat, proximas, ad multiplicem usum, olim deduci, non est cur dubitemus.

Fontem istum a Polemio, Galliarum Praefecto, nomen habuisse, verisimile est, Viro natalibus claris, utpote Tacitum Historicum et consularem inter avos referente, quem etiam Corn. Tacitum sibi nobilitatis et generis auctorem Tacitus et Florianus imperatores, adrogare voluerunt. Polemius ille avis et philosophia inlustris, cui, et Araneolae sponsae, Epithalamium dixit Sidonius Apollinaris, Galliarum Praefecturam annis 471, 472 et 473 sub Anthemio occidentis imperatore, ejusque successore Olibrio exercuit.

Non equidem Thermas Cadurcenses Polemius noster construxit; illius enim aetate multo antiquiores videntur. Sed collabentes ab illo instauratas credi potest. Aquae-ductum forsitan restituit, fontem exornavit, aquam alio, ut sœpius evenit, elapsam, ad pristinum cursum revocavit, inque plateam quae vocatur hodierno tempore *de la Conque*, tametsi nulla ibi existat concha, verisimiliter deduxit; ubi scilicet fluctus e receptaculo in craterem sibi subjectum, cui conchae forma, ad publica commoda erumpebant.

Nam summorum Magistratuum opera quibus praefuerant, quorumque majestatem et soliditatem vel in ipsis admiramur ruinis, nomen ab illis accepisse, monumenta testantur antiqua, quod apud recentiores populos, in ponticulis erigendis, aediculis resarciendis, itineribus mox perituris, ambulatiunculisque exarandis, a minorum Gentium magistratibus arroganter usurpatum videmus.

Habetis, viri doctissimi, leviculam antiquitatum Cadurcensium adumbrationem, quam, sin minus doctrinae, saltem studiorum nostrorum pignus, quaeso accipiatis benevole.

Mens erat Uxelloduni in finibus Cadurcorum, quod difficili obsidione, et incredibili Romanorum audacia Caesar expugnavit, sedem vobiscum investigandi. Nam de illius Oppidi loco, ut de Homeri patria, multae jamdudum, inter Urbes et oppida nostra, lites extiterunt. Vicum et Castellum vetus, in Caiani mei vicinia, saxis praeruptis impositum, cui nomen Luzech, Uxellodunum fuisse, primus asseruit, et argumentis nequaquam spernendis demonstrare conatus est N. N. in eodem vico, christianarum ovium pastor (15). Hujusce disceptationis summam, si tempus et otium suppetent, vestris sub oculis exponere decrevi, quid in illa lite sentiendum sit, rogaturus.

Valete interim, viri eruditissimi. Meum hoc qualecumque obsequii pignus, et observantiae tributum accipite; bonis artibus consulite, et videte ne quid detrimenti res litteraria et antiqua capiat.

In Caiano meo (16), pridie kalend. nov. anno MDCCXXXXV.

LETTRE A L'ACADÉMIE DE CORTONE

SUR LES ANTIQUITÉS DE CAHORS

Aux Membres de l'Académie Toscane de Cortone, Jean-Jacques Le Franc, membre de la même Académie.

Le titre de confrère dont m'a honoré votre bienveillance m'a rempli d'une profonde joie, et sans les grands malheurs domestiques qui m'ont plongé dans l'affliction, je vous en aurais déjà, comme il était convenable, exprimé toute ma reconnaissance. Mon illustre et bien cher ami, l'abbé Philippe Venuti, voudra bien m'excuser auprès de vous. C'est à lui, vous ne l'ignorez point, que je suis redevable de votre faveur. Éloigné de votre célèbre Compagnie par de longues distances et par la mer, caché le plus souvent au fond d'une campagne au lieu de vivre dans l'éclatante lumière de Paris, par quelle gloire et quelle renommée d'esprit ou de science aurais-je pu être connu de vous si ce bien-aimé Patron ne m'avait amené, comme par la main, moi son client étranger, devant l'Académie de Cortone?

Grâce à cette élection, je puis maintenant vous appeler mes confrères, vous que je considérais auparavant comme mes maîtres. En effet, depuis longtemps je suis vos traces dans la recherche des trésors cachés de l'antiquité. Une place d'honneur est réservée dans ma bibliothèque à vos discussions et à vos travaux, œuvre agréable et des plus utiles, dont se glorifie la Toscane, dont profitent tous les littérateurs. A ce pays illustre, le plus remarquable à coup sûr de l'antique Ausonie, manquait une société de savants qui, recueillant les monuments anciens de la nation, pût rétablir en même temps et les annales particulières et l'antique noblesse d'une chère patrie. Cette glorieuse institution a été le dernier honneur de la maison de Médicis dont les arts libéraux regretteront éternellement la ruine.

Heureuse l'Étrurie qui par les soins et les dépenses de ses modernes nourrissons renaît maintenant de telle sorte que, plus ancienne que Rome, elle survit à Rome même! Je dois dire cependant, et les Toscans n'en seront pas offensés, qu'aucune nation n'a porté sa gloire aussi loin et n'a laissé autant de traces que la nation romaine. Je pourrais le prouver, je vais même essayer de le faire par l'examen du territoire de Cahors, où je vis maintenant, et qui fut autrefois sous la domination de Rome. Permettez-moi de vous en parler

brièvement. Ce sera un moyen de remplir en quelque sorte, même dans cette lettre, mon devoir d'Académicien de Cortone, et de vous montrer que mes études se rapprochent des vôtres.

Les richesses de l'antiquité romaine abondent sur ce coin de terre reculé. Elles n'ont pu être épuisées par l'illustre Foucault, jadis intendant royal de la Haute-Guyenne, ni par les deux Fouillac, érudits quercynois. Dans les campagnes voisines de ma terre de Cayx était enfouie ou circulait ignorée dans les mains du vulgaire une telle quantité de médailles que, dans l'espace de huit jours, grâce à la libéralité des paysans, des vignerons et des forgerons, j'ai recueilli environ deux mille pièces de bronze de tout module, dont beaucoup rares et remarquables. J'en ai même racheté un certain nombre en argent. Trop heureux s'il m'eût été permis d'arracher au fondeur, j'allais presque dire au bourreau, toutes les pièces d'argent envoyées quinze jours auparavant à la monnaie de Toulouse par le collecteur des impôts de Cahors.

Je ne puis m'empêcher d'admirer ici la grandeur de l'empire romain. Et je ne comprends pas comment, partout où ont pénétré les aigles romaines, on trouve une si grande quantité de monnaies qu'on pourrait les mesurer au boisseau, comme firent les Carthaginois pour les anneaux des chevaliers.

Est-ce par une ridicule prodigalité ou par je ne sais quelle légèreté d'esprit qu'ils semaient ainsi leur argent dans les campagnes, les places, les bourgs, les voies publiques ? Est-ce par hasard, comme il arrive si fréquemment, que ces pièces ont été perdues ? Mais alors pourquoi en trouvons-nous partout ? Pourquoi cette quantité énorme, presque infinie ? Les monnaies romaines n'auraient-elles pas dû être épuisées par la main barbare de tous ces ouvriers en métaux que la vénérable antiquité rencontre tous les jours, même sous nos yeux, comme autant de Visigoths et de Vandales acharnés ?

Si nous considérons maintenant les excursions continuelles et infatigables des antiquaires jusque dans les lieux les plus reculés, les collections souvent si riches des souverains pontifes, des empereurs, des rois, des princes et des simples particuliers, nous nous demanderons de quelles sources inépuisables peuvent provenir tant de monnaies romaines, non-seulement de bronze, mais encore d'argent et d'or. Il n'y a pas de bourg autrefois habité par les Romains où ne se retrouvent des pièces d'or et d'argent. Chose étonnante, et qui fait dire avec raison que Rome et les Césars couvrent encore toute la terre.

Il reste à Cahors, que Ptolémée appelle Dueona Cadurcorum, des traces d'un ancien bâtiment construit en forme d'hémicycle, et près de ces ruines, les murs à demi détruits d'un vaste édifice avec une porte restée intacte.

C'est une opinion depuis longtemps accréditée dans le pays, qu'ici était un temple de Diane, là, un amphithéâtre. Il subsiste encore dans les diverses parties de la France de nombreux vestiges de théâtres ou d'amphithéâtres. A l'exemple de Rome, la plupart des villes des provinces, même sans être de premier rang, voulaient avoir des théâtres et des amphithéâtres, des cirques, des thermes, tout ce qui pouvait entretenir le luxe. Et nous ne saurions nous en étonner : les préteurs des petites villes, qu'Horace appelle des scribes, s'arrogeaient bien, comme les magistrats les plus élevés de Rome « la prétexte, le laticlave et la cassolette pleine de braise. »

Cet édifice n'est mentionné dans aucun ouvrage sur les antiquités. Pendant longtemps, je le confesse, je me suis rangé à l'opinion du vulgaire ignorant, et j'ai considéré comme un amphithéâtre ce que les cadurciens appellent en leur patois *las Cadourquos*. Je n'avais pas encore lu le livre du marquis Maffei, *Vérone illustrée*, œuvre excellente dont l'élégance du style, le soin des recherches, la portée des arguments, la savante fidélité des descriptions, font un guide merveilleux pour les antiquaires à venir. Ce juge éclairé soutient que beaucoup d'érudits, et des plus instruits, trompés par une construction circulaire ou demi-circulaire, ont pris des théâtres pour des amphithéâtres. Bien plus, il a prouvé que ce splendide édifice de Pola, que tout le monde regardait comme un amphithéâtre, quoique fermé de toutes parts par une rangée circulaire d'arcades, n'est qu'un théâtre, mais de forme exceptionnelle ; et cela d'une manière si précise qu'il ne reste pas même l'ombre d'un doute au lecteur impartial.

A Cahors, comme dans la plupart des autres villes, le théâtre servait certainement d'amphithéâtre ; nous savons que le premier amphithéâtre ne fut autre chose que la réunion de deux théâtres. Les architectes l'élevèrent hors de la cité, dans une plaine agréable et salubre, en face d'une colline dont la sépare la rivière du Lot. Ils suivirent en cela les prescriptions de Vitruve qui recommande de choisir pour l'emplacement des théâtres les endroits les plus sains, Le théâtre de Cahors se rapproche du théâtre d'Orange. Le lieu a été choisi dans le but de diminuer la dépense. Les rangées d'arcades et quelques portiques s'appuient sur un rocher creusé, peut-être par la nature, en forme d'hémicycle. En face de la scène s'étend la plaine, et derrière, se trouvent la rivière et la montagne. Il ne reste que la moitié de cet édifice comprenant les gradins complètement brisés et à peu près détruits, dont on reconnaît cependant les vestiges, et des portiques intacts que le temps a épargnés. De la partie opposée à la scène, il ne subsiste ni fondements, ni ruines. Aussi se demande-t-on si l'ouvrage a jamais été

achevé. La plus grande longueur de l'arène est d'environ cent quatorze pieds de roi. A chaque extrémité de l'hémicycle, on remarque des pierres saillantes, destinées à servir de points d'appui à de nouvelles murailles, et de larges cavités où l'on pouvait introduire des solives épaisses, preuve que l'ouvrage était inachevé, et que pour les jeux scéniques ou les combats de gladiateurs, on édifiait l'amphithéâtre ou la deuxième partie du théâtre avec des poutres et des échafaudages.

Le théâtre, la porte que nous avons mentionnée, les murailles à demi-détruites que nous considérons comme les ruines des thermes, une partie du mur de clôture du jardin des religieuses de Sainte-Claire, sont construits en petites pierres cubiques, de couleur cendrée. L'ouvrage est de forme réticulaire, genre de construction agréable à la vérité, mais qui selon Vitruve, se lézarde facilement à cause du peu de solidité des assises et des assemblages. Nous mentionnerons aussi des rangées de briques rouges qui, dans le portail dont nous avons parlé, séparent d'espace en espace, les couches de moellons, sans doute pour orner la façade.

Souvent dans ce jardin, les religieuses ont déclaré la guerre à la malheureuse antiquité ; elles ont voulu raser cette porte. Mais la piété des habitants de Cahors a protégé ces glorieux témoignages de l'antique noblesse de leur cité. Puissent les Nîmois suivre cet exemple ! Quel homme en effet, je ne dirai pas enthousiaste de l'antiquité, mais ami des arts et de la beauté des villes, pourrait voir sans se plaindre ce magnifique amphithéâtre de Nîmes si bien conservé, envahi et déformé par de hideuses masures, et de viles tavernes occuper toute cette arène où il serait convenable d'ouvrir et d'embellir un forum magnifique et d'un genre tout nouveau !

Les Cadurciens affirment que ces murs sont les restes d'un temple de Diane ; je crois qu'ils appartenaient à des Thermes, et je base mon opinion snr de nombreux fragments d'un aqueduc délabré qui, de la ville se dirige vers une fontaine appelée Polémie, en patois *Foun Poulémio*. Cet aqueduc a un parcours irrégulier d'environ sept milles italiens. Il conduisait, on ne saurait en douter, les eaux de la fontaine aux Thermes, bâtis, selon l'usage, à côté du théâtre.

Cette fontaine a reçu probablement son nom de Polémius, préfet des Gaules, homme de haute naissance, qui comptait parmi ses aïeux Tacite, historien et personnage consulaire, de qui les empereurs Tacite et Florien prétendaient tirer leur origine et leur noblesse. Ce Polémius était illustre par ses aïeux et sa science philosophique. Sidoine Apollinaire composa un épithalame en son honneur et en l'honneur de son épouse Araneola. Il exerça les fonctions

de préfet des Gaules pendant les années 471, 472 et 473 sous le règne d'Anthémius, empereur d'Occident, et de son successeur Olybrius.

La construction des Thermes de Cahors n'est pas due à Polémius. Ils existaient bien longtemps avant lui, mais on peut croire qu'il les fit réparer. Peut-être aussi rétablit-il l'aqueduc, embellit-il la fontaine, ramena-t-il à son cours primitif l'eau qui s'en était détournée, comme il arrive fréquemment, et la conduisit-il sur la place dite aujourd'hui de la Conque, bien qu'il n'y ait aucune conque, mais ainsi appelée probablement parce que l'eau servant aux usages publics y tombait dans un réservoir qui avait cette forme.

Ces ouvrages dont nous admirons la grandeur et la solidité portaient le nom des magistrats qui avaient présidé à leur exécution. Les monuments de l'antiquité sont là pour l'attester, et de notre temps, même chez les plus petits peuples, cet usage est suivi avec orgueil par tous ceux qui font élever le moindre ponceau, réparer le plus chétif édifice, construire le plus étroit chemin ou la plus petite promenade.

Voilà, Messieurs, une légère esquisse des antiquités de Cahors. Agréez-la, sinon comme un gage de notre science, du moins comme un témoignage de nos études.

J'aurais voulu rechercher avec vous, sur les frontières des Cadurci, l'emplacement de cette ville d'Uxellodunum dont César s'empara, après un siège difficile, grâce à l'audace incroyable des Romains. Il en est de cette citadelle comme de la patrie d'Homère : beaucoup de nos cités se disputent cet honneur. Près de ma terre de Cayx, s'élèvent sur un rocher escarpé un bourg et un vieux château qu'on appelle Luzech. Le curé de ce bourg a le premier soutenu que c'était là Uxellodunum, et les arguments dont il appuie son assertion ne sont pas à dédaigner. Si j'en ai le temps et le loisir, je me propose de vous envoyer un résumé des discussions qu'a soulevées ce sujet, et de vous demander votre avis.

Recevez, Messieurs, avec mes salutations, ce modeste gage de mon dévouement et de mon respect ; prenez toujours soin des beaux arts, et veillez à ce que les lettres et le culte de l'antiquité ne courent aucun danger.

De ma terre de Cayx, la veille des kalendes de novembre de l'année 1745.

NOTES ET ÉCLAIRCISSEMENTS

1. L'auteur de cette intéressante lettre, Jean-Jacques Lefranc de Pompignan, ne fut pas seulement un poëte remarquable et digne d'être encore cité avec honneur parmi les poëtes classiques, il fut aussi un érudit distingué. On lui doit la première traduction d'*Eschyle* qui ait paru en français (1770), et le latin ne lui était pas moins familier que le grec. On peut s'en convaincre par la lecture de ce travail sur les antiquités de Cahors. Lefranc le composa en 1745, et il fut imprimé la même année à Paris. Cet opuscule, aujourd'hui très rare, forme une brochure de seize pages petit in-8. Cette lettre a été réimprimée dans le t. V des *Saggi di dissertiazioni dell'Academia etrusca di Cortona* et dans les *Œuvres diverses* de Pompignan (1764). Comme elle n'a jamais été traduite, et qu'elle renferme, sinon des faits nouveaux, du moins quelques détails intéressants, nous avons essayé de rendre en notre langue ce pastiche ingénieux.

2. C'est à tort que certains écrivains, entre autres Walckenaër, ont traduit *Academia Cortonensis* par Académie de *Crotone*. Il ne s'agit pas ici de Crotone, mais de Cortone; et pour l'établir, il n'est pas besoin d'une longue discussion. Le titre seul d'*Academia etrusca* indique suffisamment qu'il s'agit d'une ville située en Toscane, dans l'ancienne Étrurie. C'est Cortone, petite cité bâtie dans la vallée de la Chiana, près du lac de Pérouse, non loin d'Arezzo, embellie par les Médicis qui y ont construit un beau château. Elle est riche en antiquités, et on y a fondé, en 1726, un musée étrusque qui contient une foule de vases et de sarcophages trouvés dans les environs. Quant à Crotone, la patrie de l'athlète Milon, elle est située dans le Bruttium, à l'extrémité de l'Italie; il ne saurait par conséquent y exister d'Académie *étrusque*.

3. Lefranc fait ici allusion au décès de son père, premier président de la cour des aides de Montauban, ancien docteur-régent de l'Université de Cahors, qui mourut en 1745.

4. L'abbé Philippe Venuti, né à Cortone en 1705, mort en 1763, président de la commission des monuments de Rome et garde du cabinet du Vatican, a laissé des ouvrages fort estimés sur la numismatique et l'archéologie. Il était lié avec Lefranc qui lui dut son admission dans l'Académie de Cortone.

5. Nicolas Foucault, intendant de la généralité de Montauban de 1673 à 1684, était très versé dans l'archéologie et la numismatique et avait formé

une belle collection d'antiquités et de médailles. Il vendit au duc de Parme en 1716 sa collection de médailles moyennant 18,000 livres. Heureusement sa collection de figures antiques n'a pas été dispersée et n'a pas quitté la France où elle forme une des principales richesses du cabinet des antiques à la Bibliothèque nationale. Dans la préface de son important ouvrage l'*Antiquité expliquée*, le P. Montfaucon dit à propos de Foucault : « Si nos intendans de province avoient ci-devant été dans le même goût, nous n'aurions pas perdu une infinité de monumens curieux qui ont péri par l'ignorance de ceux qui les ont trouvés. »

6. La maison de Fouilhac a fourni au Quercy plusieurs illustrations, des régents de l'Université de Cahors, et surtout le savant antiquaire, l'abbé Antoine-Raymond de Fouilhac, à qui revient l'honneur d'avoir découvert à Moissac le manuscrit de Lactance : *De Mortibus persecutorum*. Plusieurs polygraphes ont attribué cette découverte à l'intendant Foucault. Il suffit de lire la correspondance de Foucault avec Baluze pour apprendre la vérité.

7. Ptolémée nomme la capitale du Quercy *Duoena*, la table Théodosienne porte *Bibona*, Ausone l'appelle *Divona*. C'est la vraie leçon. Ce mot vient de deux mots bretons : *Diw*, qui signifie Dieu, et *wonam*, qui veut dire fontaine. On croit que c'est la fontaine des Chartreux qui a fait donner à Cahors le nom de *Divona*.

8. Horace : *Satires*, liv. Ier, sat. V, vers 36.

9. *Las Cadourquos :* C'est ainsi qu'on a appelé jusqu'à nos jours les restes du théâtre construit à Cahors à l'époque gallo-romaine. Il ne reste plus rien de cet édifice qui rappelait l'importance et la grandeur de Divona, et dont les derniers vestiges subsistaient encore il y a dix ou douze ans. L'administration municipale aurait dû protéger contre l'avidité d'un propriétaire ces ruines vénérables que dix-huit siècles avaient épargnées. Nous déplorons qu'elle ne l'ait pas fait.

10. Le marquis Maffei, le célèbre auteur de la tragédie de *Mérope*, fut aussi un archéologue de grand mérite. Il était associé de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

11. Pola, ville des provinces illyriennes où se trouvent de nombreuses antiquités, les ruines de deux temples romains et un magnifique théâtre.

12. « Nos monuments, dit M. de Gasparin dans son *Histoire de la ville d'Orange*, nous offrent cette particularité que tout le luxe de l'architecture, que toute la solidité des constructions y avaient été réservés pour le théâtre et que l'amphithéâtre n'avait qu'une enceinte extérieure qui paraissait des-

tinée à soutenir des gradins en bois. Nous trouvons à Cahors l'exemple d'une pareille construction » (p. 88).

13. Nous sommes de l'avis de Lefranc de Pompignan. La porte qu'on appelle encore le Portail de Diane, dans l'enclos de M. Carrié, nous paraît avoir appartenu, non à un temple, mais à des thermes. Il serait à désirer que la municipalité de Cahors prît des mesures pour préserver contre toute atteinte ce précieux reste d'un autre âge. Si, comme tout le fait présumer, dans un avenir assez prochain, une voie importante met la gare en communication directe avec le nouveau champ de foire, nous exprimons le vœu que l'édilité cadurcienne profite de cette occasion pour acquérir ce monument.

14. On trouve à chaque instant des traces de cet aqueduc qui conduisait à Cahors les eaux de *Foun Poulemio* et qui a valu à un village voisin de notre ville son nom de Laroque-des-Arcs.

15. On voit par ce passage que l'opinion qui place Uxellodunum à Luzech et qui a failli prévaloir il y a quelques années, grâce à la commission de topographie des Gaules, ne date pas d'aujourd'hui. Il est à souhaiter qu'un membre de notre Société compose sur ce sujet un travail d'ensemble où seront exposées et résumées toutes les opinions, où seront mis en présence tous les emplacements proposés.

16. *In Caiano meo.* Lefranc qui se faisait aussi appeler *de Caix* passait dans cette charmante résidence tous les moments de loisir que lui laissait sa charge de premier président. C'est là qu'il a composé ses poésies sacrées qui le placent à un rang si honorable parmi nos poëtes lyriques; c'est peut-être là qu'il a écrit ces belles strophes sur la mort de J.-B. Rousseau, qui arrachèrent à Voltaire, s'il faut en croire La Harpe, un cri d'admiration. Aussi croyons-nous avoir le droit de le compter parmi les gloires du département du Lot.

M.-J. BAUDEL.

COMMUNE DE CAHORS

STATISTIQUE DES DÉCÈS DE L'ANNÉE 1878

PAR M. LE Dr LEBŒUF

AGES	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEM.	OCTOBRE	NOVEMB.	DÉCEMB	TOTAUX
Mort-nés.	1	6	3	1	»	1	2	1	»	2	1	1	19
De 0 à 1 an. . . .	2	4	4	3	5	2	11	15	12	3	5	3	69
De 1 an à 10 ans.	2	12	16	4	9	3	5	5	4	6	2	2	70
De 11 à 20 . . .	»	»	»	»	4	1	1	2	1	2	»	»	11
De 21 à 30 . . .	7	5	2	2	3	1	1	1	1	3	3	1	30
De 31 à 40 . . .	1	7	»	»	»	»	1	1	2	»	»	1	13
De 41 à 50 . . .	2	1	»	1	2	3	»	4	3	4	1	1	22
De 51 à 60 . . .	1	1	9	4	5	3	1	9	4	1	2	7	47
De 61 à 70 . . .	2	5	7	3	4	5	8	4	4	5	4	3	54
De 71 à 80 . . .	9	7	3	2	5	5	5	4	4	8	13	2	66
De 81 à 90 . . .	4	4	4	2	»	6	1	2	1	3	4	2	33
De 91 à 100 . . .	»	»	»	1	»	»	»	»	»	»	1	2	2
TOTAUX. . . .	31	52	48	23	37	30	36	48	36	37	26	23	435

Ainsi que l'indique le tableau ci-dessus, le chiffre des décès de l'année 1878 s'élève à 435 ; celui de l'année 1877 ayant été de 361, il en résulte une différence de 71. D'un autre côté les naissances n'ont été qu'au nombre de 277, d'où une différence en faveur des décès qui est de 158. Les décès l'emportent tous les ans sur les naissances ; mais sous ce rapport, l'année 1878 dépasse toutes celles qui précèdent.

A quelle cause peut-on attribuer cette énorme inégalité qui choque les lois naturelles, et provoque pour notre commune un abaissement sensible dans notre population ? On peut admettre une cause générale et une cause particulière. La première n'est autre que l'épidémie de rougeole qui a sévi pen-